

# Tristan et Iseut

Les poèmes français  
La saga norroise



*Lettres gothiques*





## TRISTAN ET ISEUT

Dans la même collection

- Abélard et Héloïse* : LETTRES  
*Adam de la Halle* : ŒUVRES COMPLÈTES  
*Alexandre de Paris* : LE ROMAN D'ALEXANDRE  
*Antoine de La Sale* : JEHAN DE SAINTRE  
*Benoît de Sainte-Maure* : LE ROMAN DE TROIE  
*Boèce* : LA CONSOLATION DE PHILOSOPHIE  
*Charles d'Orléans* : BALLADES ET RONDEAUX  
*Chrétien de Troyes* : ÉREC ET ÉENIDE, CLIGÈS, LE CHEVALIER AU LION,  
LE CHEVALIER DE LA CHARRETTE, LE CONTE DU GRAAL  
*Christine de Pizan* : LE CHEMIN DE LONGUE ÉTUDE  
*Eustache Deschamps* : ANTHOLOGIE  
*François Villon* : POÉSIES COMPLÈTES  
*Guillaume de Deguileville* : LE LIVRE DU PÈLERIN DE VIE HUMAINE  
*Guillaume de Lorris et Jean de Meun* : LE ROMAN DE LA ROSE  
*Guillaume de Machaut* : LE LIVRE DU VOIR DIT  
*Jean d'Arras* : MÉLUSINE  
*Jean Froissart* : CHRONIQUES (livres I et II, livres III et IV)  
*Joinville* : VIE DE SAINT LOUIS  
*Louis XI* : LETTRES CHOISIES  
*Marco Polo* : LA DESCRIPTION DU MONDE  
*Philippe de Commines* : MÉMOIRES  
*René d'Anjou* : LE LIVRE DU CŒUR D'AMOUR ÉPRIS  
*Rutebeuf* : ŒUVRES COMPLÈTES

- BAUDOUIN DE FLANDRES / BEOWULF / LA CHANSON DE LA CROISADE ALBIGEOISE  
LA CHANSON DE GIRART DE ROUSSILLON / LA CHANSON DE GUILLAUME  
LA CHANSON DE ROLAND / CHANSONS DES TROUVÈRES  
CHRONIQUE DITE DE JEAN DE VENETTE  
LE CYCLE DE GUILLAUME D'ORANGE / FABLIAUX ÉROTIQUES / FLAMENCA  
LE HAUT LIVRE DU GRAAL / JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS  
LAIS DE MARIE DE FRANCE / LANCELOT DU LAC (t. 1 et 2)  
LA FAUSSE GUENIÈVRE (LANCELOT DU LAC, t. 3)  
LE VAL DES AMANTS INFIDÈLES (LANCELOT DU LAC, t. 4)  
L'ENLÈVEMENT DE GUENIÈVRE (LANCELOT DU LAC, t. 5)  
LE LIVRE DE L'ÉCHELLE DE MAHOMET / LE MESNAGIER DE PARIS  
LA MORT DU ROI ARTHUR / MYSTÈRE DU SIÈGE D'ORLÉANS  
NOUVELLES COURTOISES / PARTONOPEU DE BLOIS  
POÉSIE LYRIQUE LATINE DU MOYEN ÂGE  
PREMIÈRE CONTINUATION DE PERCEVAL / LA QUÊTE DU SAINT-GRAAL  
RAOUL DE CAMBRAI / LE ROMAN D'ALEXANDRE  
LE ROMAN D'APOLLONIUS DE TYR / LE ROMAN D'ÉNEAS  
LE ROMAN DE FAUVEL / LE ROMAN DE RENART / LE ROMAN DE THÈBES

LETTRES GOTHIQUES

# Tristan et Iseut

Les poèmes français  
La sage norroise

Textes originaux et intégraux présentés,  
traduits et commentés  
par Daniel LACROIX et Philippe WALTER

LE LIVRE DE POCHE

Daniel Lacroix, né en 1960, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de lettres classiques, docteur ès lettres, est professeur à l'université de Toulouse – Le Mirail. Ses recherches portent sur l'étude comparée des littératures médiévales, principalement dans les domaines français, occitan et scandinave. Il a publié au Livre de Poche une traduction intégrale de la *Saga de Charlemagne* (La Pochothèque, 2000).

Philippe Walter, né en 1952, agrégé de lettres modernes, docteur ès lettres, est professeur à l'université Stendhal – Grenoble 3. Ses recherches portent principalement sur les éléments mythiques dans la littérature médiévale, auxquels il a consacré plusieurs ouvrages. Il dirige la publication du *Livre du Graal* dans la Bibliothèque de la Pléiade (Gallimard).

Les poèmes français ont été traduits et présentés par Philippe Walter ; la saga norroise par Daniel Lacroix.

Couverture : *Roman de Tristan*, xv<sup>e</sup> siècle. Musée Condé, Chantilly.  
© Bridgeman.

© Librairie Générale Française, 1989.

ISBN : 978-2-253-19325-8

## LES POÈMES FRANÇAIS





## PRÉFACE

L'extrême fascination exercée par la légende tristanienne sur toute la civilisation occidentale tient à des raisons à la fois sociologiques, psychologiques et littéraires. L'amour impossible de l'orphelin Tristan pour une reine d'Irlande qui deviendra l'épouse de son oncle est devenu le « best-seller » de toutes les histoires d'amour. Cette légende contient, à vrai dire, les ingrédients indispensables des histoires à succès. L'élan d'une passion irréprensible, des aventures héroïques et des exploits surhumains (des combats contre des monstres), le merveilleux ramené à des normes humaines (une boisson d'amour aux effets magiques), des personnages qui vont jusqu'au bout de leur destin (la mort d'amour et l'amour au-delà de la mort) et surtout l'art ingénieux ou subtilement subversif des auteurs qui ont « conté de Tristan », tout cela s'est uni dans le creuset mystérieux d'une tradition qui n'a certainement pas fini d'évoluer. Car le mythe tristanien n'est pas mort. Il continue de vivre, métamorphosé en des formes narratives diverses. L'exaltation des amours tragiques répondrait-elle à un secret besoin de malheur existant chez tout être humain ou à d'inavouables fantasmes suicidaires ?

Tout le monde connaît la légende tristanienne, ou plutôt tout le monde croit la connaître, selon des versions plus ou moins fluctuantes. Des premiers épisodes français racontés par Béroul et Thomas d'Angleterre jusqu'à *L'Éternel Retour*, le célèbre film de Jean Cocteau, en passant par l'opéra wagnérien, on ne compte pas les adaptations, réécritures, refontes, transpositions, allusions auxquelles a donné lieu l'histoire des amants cornouaillais. Et dans ce foisonnement artistique, il n'est pas toujours facile de retrouver la veine originelle du récit.

*Blanchefleur, la sœur du roi Marc, a épousé le roi de Loonois. Apprenant la mort de son époux, elle meurt à son tour*

en mettant au monde un enfant qui portera le nom de Tristan. L'orphelin sera élevé par Gouvernal jusqu'à ce qu'il puisse fréquenter la cour de son oncle.

Le Morholt, beau-frère du roi d'Irlande, se présente à la cour de Marc pour exiger le tribut annuel qui lui est dû : des jeunes gens de Cornouailles appartenant aux meilleures familles. Tristan défie le Morholt et le tue. Un fragment de son épée reste dans le crâne du géant dont le corps est rapatrié en Irlande. Tristan, atteint d'une blessure incurable, se fait déposer dans une barque qui le mène au hasard des flots jusqu'en Irlande. Arrivé là-bas, il se déguise en jongleur et rencontre la fille du roi, la jeune Yseut. Elle le guérit parce qu'elle connaît le secret des herbes médicinales. Il lui enseigne à jouer de la harpe durant son séjour puis revient à la cour de son oncle.

Marc est célibataire. Ses barons le pressent de se marier ; il répond qu'il épousera la femme qui a des cheveux semblables à ceux qu'une hirondelle vient d'apporter. Tristan est chargé de ramener cette femme ; elle se trouve justement en Irlande. Tristan retourne donc dans ce pays, déguisé en marchand.

Arrivé dans l'île, il apprend que le roi d'Irlande a promis la main de sa fille à celui qui délivrera le pays d'un terrible dragon. Tristan tue le monstre, lui coupe la langue mais tombe inanimé. Le sénéchal qui a des vues sur Yseut trouve le dragon mort et se fait passer pour le vainqueur de la bête. Yseut ne le croit pas et retrouve Tristan. Elle le guérit à nouveau alors que Tristan reconnaît en elle celle que son oncle doit épouser. Tristan confond le sénéchal et emmène Yseut chez le roi Marc. La mère d'Yseut remet à Brangien, la servante de sa fille, une potion qui doit assurer le succès total du futur mariage. Grâce à cette boisson d'amour, Marc et Yseut seraient liés par une passion irrésistible. Pendant la traversée, Tristan et Yseut boivent par erreur la potion et sont saisis par un amour invincible.

Marc épouse Yseut mais, le soir des noces, Brangien prend la place d'Yseut dans le lit de Marc et sauve ainsi l'honneur de sa maîtresse. Tristan et Yseut éprouvent l'un pour l'autre une passion démesurée. Ils se donnent souvent des rendez-vous clandestins. Ils sont épiés par des barons jaloux qui les dénoncent au roi Marc. Un jour qu'ils se trouvent dans un verger, ils sont surpris par le roi Marc caché dans un pin. En adoptant un double langage, ils parviennent à se tirer d'affaire. Mais un nain astrologue au service de Marc monte un piège pour les

surprendre à nouveau en flagrant délit d'adultère. Les amants se font prendre ; ils sont aussitôt arrêtés et condamnés au bûcher par le roi Marc.

Tristan échappe à la surveillance de ses gardiens et réussit à délivrer Yseut qui était sur le point d'être livrée à une troupe de lépreux lubriques. Les amants se réfugient dans la forêt du Morrois où ils vivent en exilés et dans le dénuement le plus complet.

Peu à peu, les effets de la boisson d'amour s'estompent. Le roi Marc surprend un jour Tristan et Yseut endormis mais dans un parfait état de chasteté. Il consent alors à reprendre son épouse et à lui pardonner son infidélité. Ses hommes exigent toutefois qu'Yseut se soumette à une procédure judiciaire où elle devra défendre son innocence. Grâce à un serment ambigu, Yseut se tire d'affaire, fort habilement. Par la suite, Tristan tue les barons calomniateurs mais il reste exilé et ne peut rencontrer Yseut comme il le souhaite.

Dans son exil, en désespoir de cause, Tristan épouse une femme qui ressemble à Yseut la Blonde et qui se nomme Yseut aux Blanches Mains. Il s'agit de la sœur de son ami Kaherdin. Toutefois, Tristan ne consomme pas le mariage.

La nostalgie de l'amour est trop forte. Tristan reste attaché à Yseut. Les amants inventent de multiples stratagèmes pour se rencontrer. Tristan se déguise en fou pour pouvoir pénétrer dans le château du roi Marc et parler à Yseut en toute impunité. Une autre fois, il invente un signe de reconnaissance à partir d'une branche de chèvrefeuille pour rencontrer Yseut dans une forêt. Mais ces retrouvailles sont toujours de courte durée.

Un jour, Tristan rencontre un chevalier malheureux qui se nomme Tristan le Nain. L'amie de ce dernier a été enlevée par un sinistre géant. Tristan combat le géant mais reçoit une blessure empoisonnée. Son ami Kaherdin part chercher Yseut la Blonde qui est la seule personne capable de guérir Tristan. Les deux amis conviennent d'un signe : si Yseut accepte de venir, le navire aura une voile blanche ; dans le cas contraire, il aura une voile noire. Yseut aux Blanches Mains a tout entendu. Pour se venger de Tristan, elle lui annonce que la voile est noire alors qu'elle est blanche. Tristan meurt de douleur et Yseut la Blonde meurt sur le corps de son amant car elle était venue le guérir.

Ce résumé simplifié de la légende additionne des épisodes qui ne se retrouvent jamais intégralement (et sous une forme fixe) dans des manuscrits complets. C'est pourquoi on peut mettre en doute l'existence d'un récit tristanien primitif dont découleraient tous les épisodes partiels conservés. On peut penser que les « romans » tristiens brodent sur un certain nombre de motifs traditionnels dont la cohérence nous échappe encore en grande partie. Par conséquent, revenir aux sources de la tradition tristanienne, c'est d'abord et avant tout scruter les textes les plus anciens qui nous l'ont conservée.

C'est pourquoi un parti pris d'authenticité caractérise la présente édition des « romans » de Tristan et Yseut. Au lieu de tenter une reconstruction arbitraire du roman « primitif » à la manière de Joseph Bédier, on a préféré fournir les pièces authentiques du dossier, malgré leurs lacunes, leurs imperfections et leurs énigmes. Notre édition veut offrir, en un volume unique, le texte original en ancien français assorti de la traduction intégrale des textes tristiens français en vers. Elle répond ainsi, à sa manière, au souhait d'unification du romancier Thomas : *cest cunte, écrivait-il, est mult divers, / E pur ço l'uni par mes vers* (v. 837-838), mais elle s'abstient de combler artificiellement les lacunes de la narration.

L'établissement du texte original (placé en regard de la traduction) tient compte des principales éditions savantes proposées à ce jour mais ne s'interdit pas de revenir parfois aux manuscrits pour certains passages mal élucidés ou posant des problèmes particuliers d'interprétation. La traduction en prose moderne veut épouser au mieux la syntaxe et les nuances lexicales de l'ancien français, tout en évitant les lourdeurs ou les simplifications arbitraires que ne manque pas de susciter la transposition en français moderne. L'exercice permanent d'acrobatie stylistique qu'aurait constitué une traduction versifiée n'offrait aucune légitimité supplémentaire à notre entreprise. Elle n'aurait rendu que plus arbitraires encore les choix de traduction en limitant ceux-ci aux seules solutions autorisées par l'octosyllabe. Enfin, l'appareil critique se limite à des notes de traduction ou d'élucidation afin de ne pas étouffer sous une glose surabondante l'esprit et la lettre des textes originaux.

Cette édition ne concerne que les vers français du XII<sup>e</sup> siècle relatifs à Tristan et Yseut : le roman de Béroul et celui de Thomas, le lai du *Chèvrefeuille* et la *Folie Tristan* (de Berne et d'Oxford) ainsi qu'un extrait du *Donnei des Amants*. Elle

laisse délibérément de côté l'immense roman en prose du XIII<sup>e</sup> siècle, qui repose sur une esthétique narrative et une thématique bien différentes des premières œuvres en vers.

Le présent volume comporte également, pour la première fois en français, la traduction intégrale de la *Saga* scandinave de Tristan et Yseut. Composée en 1226 sur l'ordre du roi Hákon IV de Norvège (1217-1263), la *Tristrams saga de Ísöndar* de frère Robert offre plus d'un point de comparaison intéressant avec les textes français. Ces derniers nous sont en effet parvenus avec de nombreuses lacunes. C'est surtout le cas pour le roman de Thomas. La *Saga* permet justement de reconstituer avec une grande fidélité les parties manquantes de cette œuvre capitale.

## Textes et manuscrits

Le roman de Béroul est certainement le plus ancien de tous les fragments tristaniens. On situe sa composition entre 1150 et 1190 (la critique actuelle se rapproche plutôt de la première date que de la seconde). Conservé par une copie unique (le manuscrit français 2171 de la Bibliothèque nationale) qui date de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, le texte comporte de nombreuses fautes et lacunes. D'illustres philologues ont scruté ce document unique mais souvent problématique et lui ont apporté leur zèle d'érudits. Ils ont cherché à le rendre plus « lisible » tout en s'efforçant de limiter au minimum les restaurations ou les corrections. Béroul raconte les épisodes qui vont de la rencontre clandestine épiée par Marc jusqu'à la mort des trois barons félons après la justification d'Yseut en justice.

Le *Tristan* de Thomas est daté, avec plus de sûreté, de 1173. Il inspira Gottfried de Strasbourg pour son adaptation allemande du roman de *Tristan* au XIII<sup>e</sup> siècle. Il se présente sous la forme de plusieurs fragments lacunaires et discontinus. Cinq manuscrits restituent huit morceaux de l'histoire. Deux de ces manuscrits (le manuscrit Douce et le manuscrit Sneyd) se trouvent à la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford. Ils livrent les fragments les plus importants de l'œuvre. Le manuscrit Sneyd relate le mariage de Tristan (888 vers) et offre une version de l'extrême fin du roman. Le manuscrit Douce donne un texte continu de 1818 vers qui touche également au dénouement de l'œuvre. Un autre manuscrit déposé à la bibliothèque de Strasbourg fut détruit en 1870 dans un incendie. Il offrait trois courts

fragments décrivant, entre autres, un cortège royal accompagnant Yseut. Un dernier manuscrit qui se trouvait jadis à Turin a été perdu. Il a été heureusement transcrit avant sa disparition. Son texte évoque plus particulièrement Tristan dans la salle aux images.

La *Folie Tristan* dite d'Oxford (manuscrit d'Oxford, Douce d 6) et la *Folie Tristan* de Berne (manuscrit de Berne, n° 354) présentent deux versions différentes d'un même épisode : Tristan se déguise en fou pour rencontrer Yseut et entrer dans le palais du roi Marc où il est interdit de séjour. Le manuscrit d'Oxford s'étend sur 998 vers alors que celui de Berne n'en comporte que 572. Un court fragment anglo-normand de la *Folie* de Berne a récemment été découvert à Cambridge mais ces quarante vers sur un seul folio n'améliorent pas considérablement nos connaissances sur la tradition manuscrite de la *Folie Tristan*. On pense que l'œuvre aurait été composée après le roman de Thomas qui l'influence en plusieurs endroits.

Le lai du *Chèvrefeuille* est l'œuvre de Marie de France, qui l'écrivit probablement entre 1160 et 1170. Ce lai est conservé dans deux manuscrits : le manuscrit Harley 978 du British Museum (datant du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle) et le manuscrit Nouvelles acquisitions françaises 1104 de la Bibliothèque nationale à Paris (qui date de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle). Il comporte un épisode isolé d'une centaine de vers où Tristan et Yseut se rencontrent clandestinement dans une forêt et peuvent s'adonner librement à leur amour pendant un court instant.

Enfin, le *Donnei des amants* est un poème du XIII<sup>e</sup> siècle qui contient un court épisode tristanien intitulé généralement « Tristan rossignol ». Ce passage figure dans le seul manuscrit 3713 de la bibliothèque Cologny-Genève, Fondation Martin Bodmer, Cod. Bodmer 88, ff. 17a-24d, copié à la fin du XIII<sup>e</sup> ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Il méritait de figurer dans notre recueil car il est généralement délaissé dans les anthologies tristaniennes. L'épisode narre une autre rencontre clandestine des amants. Yseut est invitée à rejoindre son amant grâce au chant du rossignol qu'imité précisément Tristan.

L'ensemble des vers tristaniens français a pu être composé entre 1150 et 1180 ou 1190 (à l'exception sans doute du « Tristan rossignol », plus tardif). C'est indiscutablement l'époque la plus féconde et la plus admirable de la littérature narrative du XII<sup>e</sup> siècle. Le romancier Chrétien de Troyes écrit

au moment où la légende tristanienne est à la mode. Il fait allusion à ses thèmes principaux dans plusieurs de ses romans. L'une de ses œuvres (*Cligès*) a même été qualifiée parfois d'*anti-Tristan* car elle tente d'exorciser la séduction trouble qu'exerça la légende tristanienne sur le public courtois de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Chrétien ne réussira guère dans sa tentative puisque, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, la légende tristanienne, toujours très en vogue, subira de nouvelles adaptations mais en prose cette fois. Le nombre considérable de manuscrits conservés, la qualité des miniatures qui illustrent ces manuscrits témoignent du succès indiscutable de cette histoire qui mêle pour le plus grand bonheur du lecteur aventures chevaleresques et sentimentales.

## Genèse de la légende

Les origines de la légende tristanienne ont donné lieu à bien des hypothèses et à des théories contradictoires. Il ne saurait être question ici de les rappeler toutes. Dans ce délicat débat sur les origines, on ne s'est peut-être pas assez avisé du fait que la notion de « source » prêtait à confusion. Les ressemblances constatées entre la matière tristanienne et telle ou telle narration antérieure et extérieure à cette matière ne prouvent pas obligatoirement que la première imite la seconde. Elles ne suffisent pas non plus à justifier une quelconque influence voire une dérivation directe entre les deux traditions. Les travaux de mythologie comparée menés par Georges Dumézil ont établi que des analogies de motifs, de personnages ou de structures peuvent s'expliquer par un héritage commun de civilisation beaucoup plus que par des relations directes d'influence. Ainsi, diverses mythologies indo-européennes ont conservé des structures ordonnées de motifs que l'on retrouve par ailleurs dans les textes tristaniens. Rien que dans le domaine celtique, il faudrait mentionner *La Poursuite de Diarmaid et Grainne* qui raconte les amours d'un jeune guerrier (Diarmaid) pour la fille du roi d'Irlande. Diarmaid refuse d'aimer Grainne pour rester fidèle à son roi, mais Grainne l'oblige à la suivre dans une forêt où elle vit avec lui une existence misérable. Chaque fois qu'il se couche à ses côtés, il place entre eux une pierre (on comparera cet épisode à celui du Morrois dans le roman de Bérourl). Une autre fois, Grainne reçoit une éclaboussure d'eau sur la



cuisse ; c'est une nouvelle incitation à la séduction (un épisode semblable figure chez Thomas). Diarmaid échappe à ses ennemis en accomplissant un saut prodigieux (exactement comme Tristan dans le roman de Bérout). On n'en finirait pas d'énumérer les analogies entre nos textes mais il faudrait également souligner d'irréductibles différences qui empêchent de conclure nettement à l'imitation directe d'un texte par l'autre.

Un texte persan *Wis et Ramin* raconte une histoire qui rappelle celle du trio Marc-Yseut-Tristan. La jeune Wis est amoureuse de Ramin mais elle est convoitée par Maubad qui rêve de l'épouser. Les deux amants sont constamment traqués par Maubad. Ils sont bannis comme les amants de Cornouailles. Un jour, Wis doit se soumettre à une procédure judiciaire pour prouver qu'elle n'a pas eu de relation avec Ramin, etc. Pierre Gallais a détecté les nombreuses analogies qui existent entre les deux textes ; elles ne sauraient effectivement relever du hasard. Il est difficile de conclure cependant que *Tristan et Yseut* « imite » *Wis et Ramin*. Par contre, on peut penser que les deux textes se réfèrent à une « mémoire » commune.

À l'évidence, les parallèles ne manquent pas. Certains sont très frappants, d'autres plus lointains, mais plutôt que de conclure hâtivement à l'influence directe de telle ou telle tradition sur les textes tristaniens français, il est préférable de retenir la notion d'un *héritage mythologique commun* que l'on qualifiera (sans doute provisoirement) d'indo-européen. Celui-ci inclurait alors aussi bien la branche persane que la branche celtique rattachées à un même tronc commun de mythes et de traditions.

L'enquête mythologique exigerait de comparer entre eux l'ensemble des témoignages indo-européens pour mieux cerner la probable cohérence mythique qui a précédé la transformation du mythe en roman. Ce travail reste encore à faire. Nous avons néanmoins entrepris une première enquête sur ce sujet dans notre essai : *Le Gant de verre ou le Mythe de Tristan et Yseut*. Toutefois, si l'on veut saisir la provenance immédiate des traditions tristaniennes, on peut déjà s'en tenir aux témoignages des écrivains eux-mêmes. Bérout et Thomas nous livrent à ce sujet des indications sûres et précises. Le fait mérite d'être noté, car les écrivains du Moyen Âge sont plutôt avares de confidences sur leur manière de travailler et ils ne dévoilent pas volontiers leurs sources.

Évidemment, plus personne aujourd'hui n'imagine que



Béroul et Thomas sont les inventeurs de la légende tristanienne. Ils seraient plutôt des « auteurs », au sens médiéval du mot, c'est-à-dire ceux qui augmentent (en latin, le verbe *augere*, « augmenter », est apparenté au mot *auctor*), élaborent et enrichissent un canevas légendaire hérité. Or, le témoignage des auteurs tristiens concorde sur un point capital : l'existence d'une tradition orale tristanienne particulièrement vivante en Cornouailles. D'anciens témoignages confirmeraient un ancrage géographique de la légende en terre cornouaillaise. Un lieu dit le « Gué d'Yseut » (*Hryt Eselt*) attesté dans cette région au <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle ainsi qu'une stèle du <sup>vi</sup><sup>e</sup> siècle découverte aux portes de Lantien et portant le nom de Tristan (DRVSTANVS) offrent déjà des indices conséquents. Même si la légende n'est pas née en Cornouailles (tous les récits voyagent), elle a probablement trouvé dans cette région un lieu privilégié de cristallisation.

De plus, à deux reprises dans son récit, Béroul apporte les preuves tangibles d'une tradition cornouaillaise de la légende. Tristan vient d'être arrêté par le roi Marc ; il échappe à ses gardiens en sautant d'une falaise et tombe en contrebas sur une pierre qui garde depuis lors la trace de ses pieds. Béroul précise alors : « Les Cornouaillais appellent cette pierre encore aujourd'hui le *Saut de Tristan*. » Notre romancier a donc entendu une légende toponymique, associée à un site particulier de Cornouailles et il prend bien soin d'en rappeler le souvenir. Notons qu'il existe des légendes semblables attachées à des pierres sur tout le domaine celtique. C'est par exemple le cheval de Charlemagne ou celui de saint Martin qui laissent leur empreinte sur tel ou tel mégalithe. Autour de ces sites gravitent des légendes et les conteurs médiévaux (ou modernes) s'autorisent de ces traditions pour justifier leurs écrits : ils sont les chaînons d'une tradition anonyme. Autre exemple : lorsqu'Yseut, après sa fuite avec Tristan, retrouve le roi Marc, une cérémonie est organisée en l'église Saint-Samson de Lantien. Pour ancrer ce jour solennel dans toutes les mémoires, mais également pour l'honorer par un geste de prestige, Yseut dépose une superbe chasuble sur l'autel. Depuis lors, ce vêtement liturgique sort du trésor de la cathédrale à chaque grande fête et elle rappelle à tous le geste bienfaiteur de la donatrice. Là encore, Béroul précise que cette chasuble existe vraiment : des gens l'ont vue et leur témoignage mérite d'être considéré. « On dit que », « on raconte que », « je l'ai entendu dire » : à chaque fois, le conteur mentionne un témoignage oral qu'il serait par-

faitement déplacé de mettre en doute. Il trouve dans l'anonymat de la rumeur légendaire une caution indiscutable pour son récit. En mentionnant les curieuses propriétés du château de Tintagel, l'auteur de la *Folie* d'Oxford invoque le témoignage des « paysans ». Ceux-ci disent en effet que le château disparaît deux fois dans l'année, une fois en hiver et une fois en été. On pourrait là encore suspecter une caution purement fictive destinée à mystifier le lecteur ou à lui faire croire des choses invraisemblables. Il n'en est rien : ce témoignage est parfaitement crédible car des contes folkloriques (ou des mythes du domaine indo-européen plus particulièrement) présentent ce motif à de nombreuses reprises.

Ainsi donc, la légende tristanienne prendrait forme sur le terrain mouvant de traditions principalement (mais non exclusivement) orales. Elle se construit sur des épisodes probablement indépendants et fort anciens qui ont été progressivement adaptés à la sensibilité du public des cours princières. En fait, si l'on en croit Thomas, il ne faudrait pas parler d'une légende tristanienne mais de plusieurs. « Ce conte est très divers », précise notre romancier. Comprendons par là que chaque conteur possède sa version des faits. Parfois, les épisodes se ressemblent mais, le plus souvent, ils divergent (« ils content diversement »). C'est ce qui rend le travail d'unification si difficile pour Thomas. Car le romancier se trouve dans la situation du rhapsode qui doit coudre ensemble des épisodes discontinus et indépendants les uns des autres (« j'unifie le conte par mes vers »). Il doit introduire l'unité dans la diversité anarchique de traditions légendaires souvent contradictoires entre elles. C'est l'aveu d'une certaine instabilité ou « mouvance » de la tradition orale. Les légendes possèdent une vie propre et il est impossible d'en contrôler la mouvance voire la dérive.

Il est tout aussi difficile de mesurer l'ampleur exacte de la créativité des conteurs. Il va de soi en effet qu'ils ont dû transformer en un sens effectif mais limité certains épisodes dont ils héritaient. Ils ont parfois été contraints de réinventer des épisodes manquants à cause des défaillances de leur mémoire. Ils ont pu également modifier tel ou tel épisode dont ils ne comprenaient plus le sens. Le rôle des conteurs professionnels dans la diffusion des légendes celtiques est souligné par Thomas lui-même. Il donne le nom du plus illustre de ces personnages : c'est « Bréri qui connaissait tous les récits épiques (*gestes*) et les contes au sujet de tous les rois et comtes qui ont vécu en

Bretagne » (v. 849-851). *Breri* réapparaît dans plusieurs textes français de la fin du XII<sup>e</sup> et du début du XIII<sup>e</sup> siècle. On le mentionne, parfois sous le nom de *Blihis*, comme l'autorité suprême en matière de contes. C'est sans doute le même qui apparaît sous le nom de *Blihos Bliheris* avec le rôle d'un chevalier-conteur dans une « élucidation » du *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes. Vaincu par Gauvain, ce chevalier aurait raconté pour la première fois à la cour du roi Arthur les fabuleuses aventures de la Table Ronde. On notera que dans l'adaptation allemande de *Tristan* par Eilhart d'Oberg, un chevalier du nom de *Pleherîn* joue un rôle de messenger-conteur tout à fait comparable.

Les érudits ont naturellement recherché la trace de ce *Breri-Bleheri* dans les archives. Ils ont trouvé un Gallois conteur d'histoires galloises qualifié de fameux fabulateur (*famosus ille fabulator*) par Giraud de Cambrie à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Ce Bréri en fait *Bledri ap Dadivor* était un noble gallois allié des Normands qui venaient d'envahir la Grande-Bretagne. Il aurait vécu entre 1070-1080 et 1130-1140 et portait dans les chartes le titre de *Latinarius*, c'est-à-dire « interprète ». Cette qualité est importante car elle pourrait indiquer que notre personnage était au moins bi- sinon trilingue (il devait parler le gallois, le latin et l'anglo-normand). Il a donc dû jouer un rôle décisif dans l'adaptation en langue étrangère des légendes de son pays et dans la diffusion de celles-ci sur le continent. On sait maintenant que c'est le canal grâce auquel la « matière de Bretagne » a pu arriver sur le continent et c'est la raison pour laquelle les premiers romans français qui ne sont pas adaptés des œuvres antiques ont pour cadre l'Angleterre ; c'est le cas pour les romans de Chrétien de Troyes et les romans tristaniens entre autres.

Il existe déjà à l'époque de Thomas une tradition écrite et ce passage à l'écriture donne une nouvelle impulsion à notre légende. À la fluctuation primitive des traditions s'opposent à présent la recherche d'une cohérence esthétique et littéraire, un travail d'écriture, de moralisation ou d'idéalisation de l'Aventure. Un autre destin commence pour une légende désormais promise à une incomparable postérité. Un nouveau mythe littéraire est né.

Philippe WALTER.

## BIBLIOGRAPHIE

### PRINCIPALES ÉDITIONS DES TEXTES TRISTANIENS FRANÇAIS EN VERS

#### Béroul

*Le Roman de Tristan*, poème du XII<sup>e</sup> siècle, édité par E. Muret, Paris, Champion, 1913; 4<sup>e</sup> éd., 1947 (revue par L. M. Defourques).

*The Romance of Tristan by Beroul*, ed. by A. Ewert, vol. 1 (introduction, glossary, text), Oxford, 1939 (réimpressions : 1946, 1953, 1958, 1963, 1967, 1970). Vol. 2 (introduction, commentary), Oxford, 1970.

#### Thomas

*Le Roman de Tristan par Thomas*, poème du XII<sup>e</sup> siècle, publié par J. Bédier, t. 1 (texte), Paris, Didot, 1902; t. 2 (introduction), Paris, Didot, 1905 (Société des Anciens Textes Français).

*Les Fragments du roman de Tristan*, poème du XII<sup>e</sup> siècle, édités par B. H. Wind, Genève et Paris, Droz et Minard, 1960 (Textes littéraires français, 92).

*Le Roman de Tristan par Thomas*, éd. Félix Lecoy, CFMA, Paris, Champion, 1991.

M. Benskin, T. Hunt et I. Short, « Un nouveau fragment du *Tristan* de Thomas », *Romania* 113 (1992-1995), 289-319.

#### *Folie Tristan*

*La Folie Tristan* de Berne, publiée avec commentaire par

E. Hœpffner, Paris, Les Belles-Lettres, 1934 ; 2<sup>e</sup> éd., 1949 (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg. Textes d'étude, 3).

*La Folie Tristan* d'Oxford, publiée avec commentaire par E. Hœpffner, Paris, Les Belles-Lettres, 1938 ; 2<sup>e</sup> éd., 1943 (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg. Textes d'étude, 8).

R. J. Dean et E. Kennedy, « Un fragment anglo-normand de la *Folie Tristan* de Berne », *Le Moyen Âge*, 79, 1973, 57-72.

*The Anglo-Norman Folie Tristan*, éd. Ian Short, ANTS, London, 1993.

*Les Deux Poèmes de la Folie Tristan*, éd. Félix Lecoy, CFMA, Paris, Champion, 1994.

### *Lai du Chèvrefeuille*

*Les Lais de Marie de France*, édités par J. Rychner, Paris, Champion, 1966 (Classiques français du Moyen Âge, 93).

### *Donnei des Amants* (extrait : « Tristan rossignol »)

*Le Donnei des Amants*, édité par G. Paris, *Romania*, 25, 1896, 497-541 (v. 453 à 683).

*Tristan et Yseut, Les Tristan en vers*, édition et traduction de Jean-Charles Payen, Paris, Classiques Garnier, 1974.

## QUELQUES TRAVAUX CRITIQUES

G. SCHÆPPERLE, *Tristan and Isold : a study of the sources of the romance*, Francfort-Londres, 1913, 2 vol. (New York University, Ottendorfer memorial series of germanic monographs, n° 3), 2<sup>e</sup> éd., 1959.

P. LE GENTIL, « La légende de Tristan vue par Béroul et Thomas », *Romance Philology*, 7, 1953, 111-129.

P. JONIN, *Les Personnages féminins dans les romans français de Tristan au XII<sup>e</sup> siècle*, Aix-en-Provence, 1958.

A. FOURRIER, *Le Courant réaliste dans le roman courtois en*

France au Moyen Âge, Paris, Nizet, 1960 (sur le *Tristan* de Thomas, 19-109).

J. FRAPPIER, « Structure et sens du *Tristan* : version commune, version courtoise », *Cahiers de civilisation médiévale*, 6, 1963, 255-280 et 441-454.

F. BARTEAU, *Les Romans de Tristan et Yseut : introduction à une lecture plurielle*, Paris, Larousse, 1972.

P. GALLAIS, *Genèse du roman occidental : essais sur Tristan et Yseut et son modèle persan*, Paris, Tête de feuilles & Sirac, 1974.

D. POIRION, *Le Tristan de Béroul : récit, légende et mythe*, *L'Information littéraire*, 1975, 199-207.

G. RAYNAUD DE LAGE, « Les romans de *Tristan* au XII<sup>e</sup> siècle », *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, vol. IV : *Le roman jusqu'à la fin du treizième siècle*, t. 1, Heidelberg, Winter, 1978, 212-230.

M. CAZENAVE, *La Subversion de l'âme : mythanalyse de l'histoire de Tristan et Yseut*, Paris, Seghers, 1981 (collection « L'esprit jungien »).

*La Légende de Tristan au Moyen Âge* (colloque de l'Université de Picardie des 16 et 17 janvier 1982), Göppingen, 1982 (*Göppinger Arbeiten zur Germanistik*, n° 355).

*Tristan et Yseut : mythe européen et mondial* (colloque de l'Université de Picardie des 10-12 janvier 1986), Göppingen, 1987.

E. BAUMGARTNER, *Tristan et Yseut*, P.U.F., 1987.

P. WALTER, *Le Gant de verre. Le Mythe de Tristan et Yseut*, La Gacilly, Artus, 1990.

On pourra s'informer sur les travaux qui paraissent annuellement à propos des textes tristaniens en consultant le *Bulletin bibliographique de la Société internationale arthurienne* (un volume annuel depuis 1949) ainsi que la revue américaine *Tristania* (essentiellement consacrée à l'étude des textes tristaniens en général).

Il existe une bibliographie tristanienne très complète jusqu'en 1978 : D. J. Shirt, *The Old French Tristan Poems : a bibliographical guide*, Londres, Grant & Cutler Ltd, 1980 (Research bibliographies and checklists, 28).

## ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Le texte en ancien français qui a servi de base à notre traduction a été établi grâce aux diverses contributions philologiques sur les textes tristaniens en vers. Les éditions les plus récentes ainsi que les comptes rendus auxquels elles ont donné lieu ont permis de réaliser une synthèse provisoire de ce que la philologie et l'histoire littéraire ont apporté aux témoins tristaniens durant ces dernières années.

Nous ont été particulièrement utiles :

Pour Bérout :

A. EWERT, *The Romance of Tristan by Beroul*, vol. 2 (Introduction, commentary), Oxford, Blackwell, 1970.

T. B. W. REID, *The Tristan of Beroul : a textual commentary*, Oxford, Basil Blackwell, 1972.

H. BRAET, « Remarques sur le texte de Bérout », *Medioevo Romano*, 3, 1976, 345-349 et 4, 1977, 294-300.

Pour la *Folie Tristan* :

M. WILMOTTE, c. r. édition d'E. Hœpffner (*F. Berne*), *Le Moyen Âge*, 45, 1935, 95-98.

D. ROBERTSON, « On the text of the Berne F. T. », *Romania*, 1977, 95-104.

G. ECKARD, « À propos d'un passage de la *F. T.* de Berne », *Travaux de Linguistique et de Littérature (Mélanges Rychner)*, 16-1, 1978, 161-168.

Nous avons conservé la numérotation des vers telle qu'elle figure dans les éditions usuelles pour éviter de recourir à un tableau compliqué de concordances et pour faciliter la recherche des passages cités dans les différents ouvrages de critique littéraire.





Béroutl  
*Le Roman de Tristan*

Paris, Bibliothèque Nationale, ms. fr. 2171, f° 1-32.

- .....  
 Que nul senblant de rien en face.  
 Com ele aprisme son ami,  
 4 Oiez com el l'a devanci :  
 « Sire Tristran, por Deu le roi,  
 Si grant pechié avez de moi,  
 Qui me mandez a itel ore ! »  
 8 Or fait senblant con s'ele ploie.  
 ..... mie  
 ..... mes en vie.  
 ..... ceste asenblee  
 12 ..... s'espee.  
 .....  
 I .....  
 Conme .....  
 16 Par Deu, qui l'air fist et la mer,  
 Ne me mandez nule foiz mais.  
 Je vos di bien, Tristran, a fais,  
 Certes, je n'i vendroie mie.  
 20 Li rois pense que par folie,  
 Sire Tristran, vos aie amé ;  
 Mais Dex plevis ma loiauté,  
 Qui sor mon cors mete flaele,  
 24 S'onques fors cil qui m'ot pucele  
 Out m'amistié encor nul jor !  
 Se li felon de cest'enor  
 Por qui jadis vos combatistes  
 28 O le Morhout, quant l'oceïstes,  
 Li font acroire, ce me senble,  
 Que nos amors jostent enseble.  
 Sire, vos n'en avez talent ;  
 32 Ne je, par Deu omnipotent,  
 N'ai corage de drüerie  
 Qui tort a nule vilanie.  
 Mex voudroie que je fuse arse,  
 36 Aval le vent la poudre esparse,  
 Jor que vive que amor  
 Aie o home qu'o mon seignor ;  
 Et, Dex ! si ne m'en croit il pas.  
 40 Je puis dire : de haut si bas !  
 Sire, molt dist voir Salemon :  
 Qui de forches traient larron,  
 Ja pus nes amera nul jor.  
 44 Se li felon de cest'enor

(...) qu'il ne laisse rien paraître<sup>1</sup>. Écoutez comme elle prend les devants, tout en s'approchant de son ami :

« Sire Tristan, par Dieu le roi du ciel, vous me causez du tort en me faisant venir à une heure pareille ! »

Elle fait alors semblant de pleurer. (...)

« Par Dieu qui créa l'air et la mer, ne me faites plus venir à des rendez-vous comme celui-ci ! Je vous le dis bien, Tristan, et à regret, je ne viendrais certainement pas. Le roi pense, sire Tristan, que j'ai éprouvé pour vous un amour coupable ; mais, je prends Dieu à témoin que j'ai été fidèle ; qu'il me frappe de son fléau si un autre homme que celui qui m'eut vierge fut jamais mon amant ! Même si les félons de ce royaume pour qui vous avez jadis combattu et tué le Morholt lui font croire, il me semble, que l'amour nous unit, vous n'avez pas, sire, un tel désir. Moi non plus, par le Seigneur tout-puissant, je n'aspire pas à une liaison déshonorante. Je préférerais être brûlée et que le vent disperse mes cendres plutôt que d'aimer, tant que je vivrai, un autre homme que mon mari. Eh, Dieu ! Pourtant, il ne me croit pas ! Je peux le dire : je suis tombée de haut ! Sire, Salomon dit vrai : ceux qui soustraient le larron au gibet ne s'en feront jamais aimer<sup>2</sup>. Si les félons de ce royaume (...)

---

1. Le début du manuscrit est mutilé. Au moment où le texte commence, le roi Marc, averti que Tristan et Yseut ont rendez-vous près de la fontaine, s'est caché dans l'arbre qui la domine pour les surprendre. Mais les amants aperçoivent son reflet dans l'eau et, en usant d'un double langage, donnent à leur conversation un tour qui persuade le roi de leur innocence.

2. Ce n'est pas exactement la formulation biblique (voir Proverbes, xxviii, 17 ou xxix, 10). Un extrait du dialogue de *Salomon et Marcoul* indique : « Celui qui amène un bandit chez lui en retire toujours un dommage, Salomon le dit. »

- .....  
 .....  
 .....  
 48 ..... aise ..... parole  
 ... amor deüssent il celer.  
 Molt vos estut mal endurer  
 De la plaie que vos preïstes  
 52 En la bataille que feïstes  
 O mon oncle. Je vos gari.  
 Se vos m'en erïez ami,  
 N'ert pas merveille, par ma foi !  
 56 Et il ont fait entendre au roi  
 Que vos m'amez d'amor vilaine.  
 Si voient il Deu et son reigne !  
 Ja nul verroient en la face.  
 60 Tristran, gardez en nule place  
 Ne me mandez por nule chose ;  
 Je ne seroie pas tant ose  
 Que je i osase venir.  
 64 Trop demor ci, n'en quier mentir.  
 S'or en savoit li rois un mot,  
 Mon cors seret desmenbré tot,  
 Et si seroit a molt grant tort ;  
 68 Bien sai qu'il me dorroit la mort.  
 Tristran, certes, li rois ne set  
 Que por lui par vos aie ameit :  
 Por ce qu'eres du parenté  
 72 Vos avoie je en cherté.  
 Je quidai jadis que ma mere  
 Amast molt les parenz mon pere,  
 Et disoit ce que ja mollier  
 76 N'en savroit ja son seignor chier  
 Qui les parenz n'en amereit.  
 Certes, bien sai que voir diset.  
 Sire, molt t'ai por lui amé  
 80 E j'en ai tot perdu son gré.  
 – Certes, et il n'en .....  
 Porqoi seroit tot ..... li .....  
 Si home li ont fait acroire  
 84 De nos tel chose qui n'est voire.  
 – Sire Tristran, que volez dire ?  
 Molt est cortois li rois, mi sire ;  
 Ja nu pensast nul jor par lui  
 88 Q'en cest pensé fuson andui.

ils devraient cacher (l') amour. Elle vous a fait terriblement souffrir, la blessure que vous avez reçue dans le combat contre mon oncle. Je vous ai guéri. Si vous êtes devenu mon ami, par ma foi, ce n'est guère étonnant. Et ils ont fait croire au roi que vous m'aimiez d'un amour malhonnête. Si c'est ainsi qu'ils pensent faire leur salut, ils ne sont pas prêts d'entrer au paradis. Tristan, évitez de me faire venir en quelque lieu et pour quelque raison que ce soit : je ne serais pas assez téméraire pour oser y aller. Je suis restée trop longtemps ici, je dois l'avouer. Si le roi savait un seul mot de tout ce qui se passe, je serais écartelée et ce serait une grande injustice ; je suis certaine qu'il me donnerait la mort. Tristan, assurément, le roi ne comprend pas que c'est à cause de lui que j'ai de l'affection pour vous ; vous m'étiez très cher parce que vous étiez de son lignage. Jadis, il me semblait que ma mère aimait beaucoup la famille de mon père. Elle disait que jamais une épouse ne pouvait tenir à son mari si elle n'aimait pas aussi la famille de celui-ci. Assurément, elle disait vrai. Sire, à cause de lui, je vous ai beaucoup aimé et j'ai perdu pour cela ses faveurs.

– Certes, il n'en (...).

Pourquoi serait... (...).

Ses hommes lui ont fait croire à notre sujet des choses qui ne sont pas vraies.

– Sire Tristan, que voulez-vous dire ? Le roi, mon mari, est fort courtois. Il ne lui serait jamais venu à l'esprit que nous puissions avoir de telles pensées.

- Mais l'en puet home desveier :  
 Faire le mal et bien laisier ;  
 Si a l'on fait de mon seignor.  
 92 Tristan, vois m'en, trop i demor.  
 – Dame, por amor Deu, merci !  
 Mandai toi, et or es ici ;  
 Entent un poi a ma proiere.  
 96 Je t'ai je tant tenue chiere ! »  
 Quant out oï parler sa drue,  
 Sout que s'estoit aperceüe.  
 Deu en rent graces et merci,  
 100 Or set que bien istront de ci.  
 « Ahi, Yseut, fille de roi,  
 Franche cortoise, en bone foi !  
 Par plusors foiz vos ai mandee,  
 104 Puis que chanbre me fu vee(e),  
 Ne puis ne poi a vos parler.  
 Dame, or vos vuel merci crier  
 Qu'il vos membre de cest chaitif  
 108 Qui a travail et a duel vif ;  
 Qar j'ai tel duel c'onques le roi  
 Out mal pensé de vos vers moi  
 Qu'il n'i a el fors que je muere.  
 112 Fort m'est a cuer que je .....  
 Dame, granz .....  
 D.....  
 .....  
 116 ..... ne fai  
 ..... mon corage  
 ..... qu'il fust si sage  
 ..... creüst pas losengier  
 120 Moi desor lui a esloignier.  
 Li fel covert Corneualeis  
 Or en sont lié et font gabois.  
 Or voi je bien, si con je quit,  
 124 Qu'il ne voudroient que o lui  
 Eüst home de son linage.  
 Molt m'a pené son mariage.  
 Dex ! pourquoi est li rois si fol ?  
 128 Ainz me lairoie par le col  
 Pendre a un arbre q'en ma vie  
 O vos preïse drüerie.  
 Il ne me lait sol escondire.  
 132 Por ses felons vers moi s'aïre,

Mais on peut conduire un homme à commettre le mal et à délaissier le bien : c'est ce que l'on a fait avec mon mari. Tristan, je m'en vais, je suis restée trop longtemps ici.

– Dame, pour l'amour de Dieu, pitié ! Je vous ai fait venir et vous êtes ici. Écoutez un peu ma prière ! Je vous ai tant chérie ! »

En entendant parler son amie, il comprit qu'elle s'était aperçue (de la présence du roi). Il rend grâce à Dieu ; il sait maintenant qu'ils s'en sortiront.

« Ah ! Yseut, fille de roi, noble et courtoise, à plusieurs reprises j'ai demandé à vous voir en toute bonne foi depuis que la chambre royale me fut interdite et qu'on m'a empêché de vous parler. Dame, je veux maintenant vous supplier de vous souvenir de ce malheureux qui endure tourments et grandes peines car je suis si affligé que le roi ait pu penser mal des sentiments que je vous porte qu'il ne me reste qu'à mourir. (...) »

ne crut pas les mauvaises langues, m'éloigner de sa présence. À présent, les félons de Cornouailles s'en réjouissent et plaisantent. Maintenant, je comprends bien, il me semble, qu'ils ne voudront pas le voir garder à ses côtés un homme de son lignage. Son mariage m'a créé bien des ennuis. Dieu ! Pourquoi le roi est-il si inconséquent ? Je préférerais être pendu par le cou à un arbre plutôt que de devenir un jour votre amant. Il ne me permet même pas de me justifier<sup>1</sup>. À cause de ses félons, il me poursuit de sa colère ;

---

1. En ancien français, le terme d'*escondit* fait référence à un serment de nature juridique. Celui qui le prête cherche à se justifier d'une accusation qu'on porte sur lui.